



AMAP « LA FERME DE LA ROSE BLANCHE » VOLAILLE




**La Ferme
de la Rose Blanche**

CERNAY

Saison 2021-2022

Dans le cadre des activités de l'association ThurAmap, le présent contrat d'engagement est signé entre :	
Le producteur	Le consomm'acteur
FERME DE LA ROSE BLANCHE Jean MARCHAUDON	Nom, prénom
245 Route de Soultz - Schoenensteinbach	Adresse.....
68270 WITTENHEIM	Code postal, commune
jfm68@wanadoo.fr Tél : 03.89.52.47.73	Mail Tél
En cas de panier partagé : coordonnées du co-panier :	
NOM, prénom	
Adresse.....	
Code postal, commune	
Mail : Tél	
Les membres de ThurAmap reconnaissent être liés par les valeurs et les engagements de la Charte de ThurAmap (voir www.thuramap.fr , onglet « Une amap, c'est quoi ? »).	

LES PANIERS : le consomm'acteur souhaite acheter et le producteur souhaite vendre des paniers dont la composition est la suivante :

1 poulet bio, certifié AB , d'un poids de 1.5 kg environ **ou** **2 coquelets non bio (mais élevés comme tels)** d'un poids d'environ 500g par pièce (voir calendrier)

LES DISTRIBUTIONS ont lieu au point de distribution et aux dates indiqués ci-après :	
Durée de la saison complète	La saison commence le 16 avril 2021 et se terminera le 11 mars 2022, soit 12 distributions mensuelles.
Durée de la saison pour le consomm'acteur	La saison commence le et se terminera le 11 mars 2022, soitdistributions mensuelles.
Fréquence de distribution	<input type="checkbox"/> Tous les mois (12 paniers) <input type="checkbox"/> Tous les deux mois (6 paniers distribués les mois pairs)
Point de distribution	Conciergerie complexe sportif - rue René Guibert - Cernay

